

test de paternité et droit sur enfants

Par Diadem, le 30/05/2011 à 03:40

je souhaiterai savoir s'il m'est possible de refuser un test de paternité et d enlever tout droit à mon ex compagnon sur mes enfants s'il s avère que le test est obligatoire, car sachant que ce sont ses enfants il fera tout pour faire partie de leurs vies. Qu'elle sont les risques que j'en cours si cela est possible.merci de m éclairer car cela deviens flou et me perturbe énormément.

Par Domil, le 30/05/2011 à 03:57

Mais dans le cadre de quelle procédure judiciaire ?